

Vivarte vend une usine de chaussures

by Les Echos - jeudi, janvier 19, 2017

<http://correspondances.fr/vivarte-vend-une-usine-de-chaussures/>

La Compagnie vosgienne de la chaussure achetée par Hanse Industriekapital.

Vivarte a démenti fermement avoir donné le moindre mandat de vente des Chaussures André, mais le groupe de distribution a néanmoins réalisé discrètement la vente d'une de ses usines à l'allemand Hanse Industriekapital.

Située à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle), la Compagnie vosgienne de la chaussure (CVC), dernière survivante des huit sites que détenait jadis le chausseur, compte encore 147 salariés. Positionnée sur les chaussures d'entrée de gamme, elle a fabriqué en 2015 350.000 paires, dont les modèles les plus chers sont vendus aux alentours de 110 euros, alors que seul un prix de 275 euros permettrait d'assurer la viabilité de l'entreprise.

Rénovée en 2005, date à laquelle elle comptait encore 350 salariés, elle peine à contrer la concurrence asiatique. Missionné voici trois ans par l'ancienne direction du Groupe André pour auditer la CVC, Etienne Ménéguz, alors directeur de la maroquinerie, a découvert que la fabrique de chaussure la plus ancienne de France était aussi une des plus modernes.

Recapitalisation

Devenue Vivarte, la maison mère a élaboré un projet de montée en gamme, que la dégradation de sa propre situation a fait tourner court. En janvier 2015, elle a missionné la banque Rothschild pour vendre le site recapitalisé à hauteur de 12 millions d'euros. L'offre du groupe Hanse Industriekapital, basé à Hambourg, est apparue la plus pérenne.

Le repreneur, qui a conclu fin décembre sa première acquisition en France, compte poursuivre la stratégie de montée en gamme. La CVC a recruté Jorge-Manuel Cavacas, ancien de chez Charles Jourdan, ainsi que l'un des quatre derniers formiers de France, pour se préparer à la sous-traitance de chaussures de luxe. Hanse Industriekapital compte également faire jouer ses réseaux pour acquérir une marque de prestige.

Vivarte a garanti à son ancienne filiale un volume de commandes dégressif qui lui donne trois ans pour assurer son autonomie.